

COMPOSITION et ORGANIGRAMME

8 représentants patronaux (désignés par l'AGENS)

8 représentants syndicaux (désignés par SYNA, UNIA et le SIT)

Présidence : M. Pascal MASSON

Vice-Présidence : M. José SEBASTIAO

Secrétaire : M. Grégoire MERCIER

Assistant administratif : Mme Vanessa KASSE

Représentants syndicaux :

Mme M. Elezi (SIT)
M. Thierry Horner (SIT)
M. J. Engenheiro (SYNA)
M.F. Chaperon (SYNA)
M. J. Sebastiao (UNIA)
Vacants (3)

Représentants patronaux (AGENS) :

Mme M. Kurkdjian
M. N. Von Burg
M. M. Jan
M. T. Favre
M. P. Raemy
M. P. Masson
M. B. Rabbat
M. F. Blanpain

Représentant secrétaire (AGENS) :

Mme I. Coral

ACTIVITES

Application de la CCT

Défense des intérêts généraux de la profession

Gestion et administration des contributions professionnelles et du fonds paritaire

Examens des différends qui lui sont soumis

Contrôle de l'application de la CCT

Bureau de contrôle administratif

(Alban Merendol : responsable)

(C. Ducrot-Gonzo, G. Giusti J. Marques, H. Cardoso,
Y. Boisson, S. Domingues)

Formation professionnelle

ECOLE GENEVOISE DE LA PROPRETE (EGP)

M. Thomas Brillant (Directeur)

COMMISSION CONTROLE CCT

M. P. Masson
M. P. Raemy
M. T. Favre
M. J. Sebastiao
Mme M. Elezi
M. J. Engenheiro

COMMISSION FORMATION PROFESSIONNELLE

Mme M. Kurkdjian
M. T. Favre
M. F. Chaperon
Mme Merita Elezi
M. J. Sebastiao
M. T. Brillant